

PERSONNELS TECHNIQUES

REVALORISATION de l'IFSE des PERSONNELS TECHNIQUES

L'UFAP UNSa justice informe l'ensemble des Personnels Techniques de la DAP, Directeurs Techniques, Techniciens et Adjoints Techniques, que le CBCM a répondu favorablement à la mesure de revalorisation de l'IFSE de la filière technique. Vous trouverez en PJ les nouvelles annexes transmises aux Directions Interrégionales (jeudi 16 juin), pour mise en paiement avec effet rétroactif au 01/01/2022. Ce document prend en compte les changements de fonction et de groupe demandés par l'UFAP UNSa justice à la réunion du 14 Mars dernier. Pour rappel, voici les montants revalorisés :

Corps	Groupe/Grade	IFSE actuelle	Gain annuel par agent	IFSE revue
AT	1	2 100	200	2 300
	2	1 400	210	1 610
Tech	1A	2 900	250	3 150
	1B	2 500	250	2 750
	2	2 200	300	2 500
	3	1 500	400	1 900
DT	1	3 900	350	4 250
	2	3 250	350	3 600
	3	2 900	350	3 250

L'UFAP UNSa justice, à l'écoute des Personnels Techniques

Pantin le 19 Juin 2022

Daniel CARRE Secrétaire National UFAP UNSa justice Représentant des Personnels Techniques